



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Françoise Frenkel, Simon Raichin-stein et la Maison du livre français de Berlin (1921-1939). Histoire d'une quête

Corine Defrance

CNRS (UMR 8138 SIRICE), Paris, France

corine.defrance@wanadoo.fr

Reçu le 10-04-2017 / Évalué le 01-05-2017 / Accepté le 30-09-2017

Résumé

En 2015, la réédition du témoignage (1945) de Françoise Frenkel, Juive polonaise traquée par la police de Vichy et réfugiée en Suisse, met à jour une trace nouvelle permettant de rouvrir l'enquête sur la librairie française de Berlin dans l'entre-deux-guerres. Presque insensément, Frenkel avait fondé une « Maison du Livre » en 1921 dans l'une des villes les plus francophobes d'Europe au lendemain de la défaite du Reich. Avec ou sans son mari Simon Raichin-stein, elle anima ce petit centre de la pensée française jusqu'à l'été 1939. Son récit volontairement lacunaire est ambigu. D'autres sources viennent éclairer différemment ce milieu où se sont côtoyés, selon les aléas de la vie internationale, Français, Allemands et Russes apatrides.

Mots-clés : Berlin, entre-deux-guerres, relations franco-allemandes, librairie française, russes apatrides

Françoise Frenkel, Simon Raichin-stein und die Maison du livre français in Berlin (1921-1939). Geschichte einer Untersuchung

Zusammenfassung

Die 2015 erschienene Neuauflage des Zeitzeugenberichts (1945) von Françoise Frenkel, einer polnischen Jüdin, die von der Polizei des Vichy-Regimes verfolgt wurde und in die Schweiz floh, bietet Gelegenheit zur erneuten Beschäftigung mit der Geschichte der französischen Buchhandlung im Berlin der Zwischenkriegszeit. Es mag heute fast paradox erscheinen, dass Frenkel im Jahre 1921 die „Maison du Livre“ ausgerechnet in Berlin eröffnete, das nach der deutschen Niederlage zu den frankophobsten Städten in Europa zählte. Bis Sommer 1939 leitete sie dieses kleine Zentrum für Französische Kultur mit und ohne ihren Ehemann Simon Raichin-stein. Da ihre bewusst lückenhafte Erzählung zweideutig bleibt, werden andere Quellen herangezogen, die weitere Aufschlüsse über ein spezifisches Milieu jener Zeit erlauben, zu dem infolge der Unwägbarkeiten der internationalen Politik Franzosen, Deutsche und staatenlose Russen gehörten.

Schlüsselwörter: Berlin, Zwischenkriegszeit, deutsch-französische Beziehungen, französische Buchhandlung, staatenlose Russen

Françoise Frenkel, Simon Raichinsein and the French book store in Berlin
(1921-1939).
History of an enquiry

Abstract

The re-edition in 2015 of Françoise Frenkel's testimony (1945) - that of a Polish Jewish woman who escaped the police of the Vichy Regime by flying to Switzerland - provides a new trace of the past and allows us to reopen the enquiry into the French book store in Berlin in the interwar period. Frenkel had taken the almost crazy decision to found a "Maison du Livre" in 1921 in one of the most Francophobic cities in Europe after the defeat of the German Reich. With or without her husband Simon Raichinsein, she ran this little French cultural center until summer 1939. Her voluntarily incomplete narrative is ambiguous. While other sources shed a different light onto this milieu where French, Germans and stateless Russians met each other in various configurations, depending on the international situation.

Keywords: Berlin, interwar period, Franco-German relations, French book store, Stateless Russians

*Le destin éditorial de certains livres est à l'exacte mesure du texte qu'ils nous offrent, émouvant, surprenant, généreux, tout autant qu'irréremédiablement mystérieux¹. C'est ainsi que Florence Bouchy salue la sortie chez Gallimard, à l'automne 2015, de *Rien où poser sa tête*. Un an plus tard, le Hanser Verlag en édite la traduction allemande. Dans les deux pays, les médias louent l'ouvrage et la démarche : l'exhumation d'un texte paru en 1945 puis oublié. Une inconnue, Françoise Frenkel - Juive polonaise de 56 ans -, livre le récit de sa survie en France occupée. Elle échappe de justesse à la grande rafle du 26 août 1942 à Nice. Avec la complicité d'amis, elle organise sa fuite en Suisse, est arrêtée, emprisonnée. La deuxième tentative, en juin 1943, est la bonne. Frenkel exprime sa reconnaissance à ceux qui l'ont aidée : *Je dédie ce livre aux hommes de bonne volonté qui, généreusement, avec une vaillance infatigable, ont opposé la volonté à la violence et ont résisté jusqu'au bout*. (Avant-propos). La culture française est sa patrie. Elle écrit en français pour un public français. C'est à Nice qu'elle revient une fois la guerre finie et qu'elle vit jusqu'à sa mort le 18 janvier 1975. Dans les années 1950, elle acquiert la nationalité française².*

La réédition du témoignage de Françoise Frenkel apporte à son auteur une notoriété posthume. Elle n'a pas publié d'autres livres. Elle a vécu modestement, dans la solitude³. *Rien où poser sa tête* est son legs à la postérité. Alors que disparaissent les témoins de ces années, c'est une trace précieuse sur la persécution des Juifs étrangers sous le régime de Vichy, les filières de passage vers la Suisse, et aussi sur la librairie française de Berlin, que Frenkel a fondée et dirigée de 1921

à 1939 (Defrance, 2004). C'est sa fierté. « Au service de la pensée française en Allemagne » : tel est le titre un peu emphatique du chapitre - le seul à ne pas se résumer à l'indication d'un lieu !

Cette source fondamentale est ambiguë. Françoise Frenkel livre son récit. Ses éclairages font surgir presque autant d'ombre que de lumière. C'est là un autre intérêt et, assurément, le secret de l'ouvrage. Malgré elle, elle esquisse le portrait d'un absent, celui que Patrick Modiano qualifie d'« énigmatique Simon Raichinsein » (préface, p. 11). Elle l'ignore résolument. C'est pourtant avec lui qu'elle a dirigé la librairie jusqu'à l'automne 1933. Il a été son mari aussi, un temps. En confrontant le témoignage de Frenkel à d'autres documents, nous rassemblons les fragments de l'histoire de la librairie française de Berlin. Ce sont les interstices entre le récit de Frenkel et les autres traces collectées, testimoniales ou administratives, que nous voudrions interroger. Cette démarche soulève autant de questions qu'elle n'apporte de réponses.

1. Une nouvelle source - une nouvelle quête

En 2011, dans un déballage des compagnons d'Emmaüs, le Niçois Michel Francesconi s'arrête sur un titre étrange aux accents bibliques - *Rien où poser sa tête*. La table des matières égrène les étapes d'une errance : Paris, Avignon, Nice, Annecy ... et enfin la Suisse. Pour vingt centimes il achète l'ouvrage, s'émeut de la force du témoignage et le confie à son ami Frédéric Maria, éditeur. Impressionné lui aussi par l'authenticité du récit, il le propose à Thomas Simonnet, directeur de la collection « l'arbalète » chez Gallimard⁴. Le projet est accepté. Un dossier, conçu par Frédéric Maria, accompagnera la réédition du témoignage. La quête est entreprise par la face berlinoise du récit. Frenkel a mentionné le passage à la librairie de Jules Chancel. L'écrivain et journaliste en a rendu compte :

Madame Rainchenstein (sic) a fait ses études à Paris [...], elle est ensuite allée à Berlin où elle a fondé ce qu'elle appelle peut-être un peu pompeusement la Maison du Livre et qui n'est en réalité qu'une librairie encore modeste mais en pleine voie de prospérité. Jugeant ce simple commerce insuffisant à son activité, notre Polonaise a voulu créer dans sa librairie un centre de pensée française, et la voilà qui se met à organiser des conférences, des jeudis littéraires, des représentations d'amateurs, que sais-je encore ? (Chancel, 1928 : 166).

Selon toute vraisemblance, Madame « Rainchenstein » est Françoise Frenkel.

Avec le concours d'Elisabeth Beyer, directrice du bureau du Livre à Berlin, et de Sébastien Cadet du bureau de la Commission pour l'Indemnisation des Victimes

de Spoliations (CIVS), le dossier d'indemnisation déposé par Frenkel en 1958 est retrouvé au *Landesarchiv* de Berlin. L'objet de la procédure était une malle, expédiée en août 1939 de Berlin, puis déposée ultérieurement dans un garde-meubles à Paris. En novembre 1942, ce « bien juif » a été séquestré par l'occupant. En 1960, Frenkel reçoit des autorités de la RFA 3 500 DM d'indemnités⁵.

Elisabeth Beyer établit le contact entre Frédéric Maria et moi, qui avais publié en 2004 un premier article sur la librairie française de Berlin (Defrance, 2004). Des traces ténues avaient permis d'en reconstituer partiellement l'histoire. Cette étude avait pris place dans le cadre d'un projet portant sur la présence française à Berlin sous la République de Weimar. Il faisait lui-même suite à la publication de la correspondance entre Pierre Bertaux, un jeune normalien séjournant à Berlin de 1927 à 1933 avant de devenir un des maîtres de la germanistique française (Schulte, 2015 : 130-131), et son père Félix, lui aussi germaniste de renom. Le fils y mentionnait une « Maison du livre français ». Il n'en tenait pas les responsables en haute estime :

J'étais attendu : le maître et la maîtresse de maison sont Monsieur et Madame Reichenstein (sic) - des Russes, des Galiciens, ou quelque chose comme ça. Une impression étrange et inquiétante : une salle avec ces deux, tels des croque-morts d'une entreprise de pompes funèbres [...] (Bertaux, 2001 : 61, lettre du 27 octobre 1927).

Quelques semaines plus tard, il évoquait même un « milieu peu intéressant » et qualifiait la librairie de « vieille gale de la maison du livre » ! (Bertaux, 2001 : 96 & 156, lettres des 13 novembre 1927 & 15 janvier 1928).

C'était le point de départ de ma première enquête. Aucune trace de la librairie ni des époux Raichinstein n'a été retrouvée dans les archives berlinoises ni dans les fonds du *Börsenverein* (archives de l'édition allemande). Rien non plus du côté de l'IMEC - Institut de la mémoire de l'édition contemporaine - côté français. La collecte a été plus fructueuse dans les archives diplomatiques françaises.

Ces fonds attestent que les Raichinstein ont tenu une librairie dans le quartier de Charlottenburg. Sise aux numéros 27 puis 39a de la *Passauer Straße* (aujourd'hui une aile construite après la guerre du grand magasin KaDeWe), sa trace se perd en 1933. Le Quai d'Orsay refuse d'attribuer une subvention à la librairie, dont le dépôt de bilan est jugé imminent⁶. Une note manuscrite de Simon Raichinstein mentionne son retour en France en novembre⁷. J'ai été longtemps persuadée que l'histoire de la librairie française de Berlin dans l'entre-deux-guerres s'arrêtait là, d'autant plus qu'en décembre 1933, Henri Jourdan, le directeur de la Maison de France à Berlin, recommandait une jeune Française, traductrice à Berlin, ayant été libraire à Paris, « Mme Lacoey », qui souhaitait ouvrir une librairie française dans la capitale :

*Il est certain que nous aurions tout intérêt à soutenir les rares œuvres françaises qui parviennent à se maintenir ou à se fonder à Berlin*⁸. Aurait-il appuyé l'ouverture d'une seconde librairie française en une période d'extrême difficulté ? Et puis ce télégramme de l'ambassadeur André François-Poncet, en juin 1939, sonne comme un couperet : *Actuellement [...] l'on ne peut acheter aucun livre français dans les librairies de Berlin*⁹.

Avec la découverte de *Rien où poser sa tête* et l'identité confirmée de Françoise Frenkel avec Mme Raichinsein¹⁰, Frédéric Maria et moi avons joint nos forces. Il a poursuivi l'enquête du côté de Nice, identifié des lieux et des personnes cités dans le récit, retrouvé la tombe de Françoise Frenkel au cimetière de l'Est. Avec le concours de Thomas Simonnet, il a noué contact avec des parents éloignés, collecté souvenirs et photographies, accédé à une correspondance avec un jeune homme, Maurice, rencontré par Frenkel dans le camp de réfugiés des Croupettes en Suisse. J'ai consulté le dossier de censure du manuscrit de Françoise Frenkel des archives fédérales suisses¹¹, et les archives de la préfecture de police de Paris ont livré quelques documents importants. Je me suis mise en quête du destin de Simon Raichinsein aussi.

2. La « Maison du livre français » de Berlin : ce qu'apporte le témoignage de Françoise Frenkel

Rien où poser sa tête ouvre la porte de la librairie française de Berlin. L'ouvrage permet aussi d'infirmer des hypothèses et d'en confirmer d'autres. Le premier apport concerne la fondation de la librairie elle-même. Frenkel s'arrête sur sa « *vocation de libraire* », son goût du livre dès l'enfance, ses études littéraires¹², ses premières expériences dans une librairie de la rue Gay-Lussac à Paris en 1919/1920. Fin 1920, elle a d'abord pensé ouvrir une librairie française en Pologne et y a renoncé après avoir constaté la bonne diffusion du livre français dans le pays. A son retour, elle s'arrête à Berlin : il est impossible de trouver un ouvrage français contemporain dans cette ville ! Elle veut s'y installer (24-25). En 1921, sa décision est presque insensée. Elle rapporte les tentatives de l'ambassade de France pour l'en dissuader et la réserve de l'administration allemande à laquelle elle se heurte. Il règne dans la capitale allemande, au lendemain de la défaite, un climat de francophobie exacerbée.

Frenkel ouvre d'abord une Centrale du Livre étranger à *l'entresol d'une maison privée, dans un quartier tranquille éloigné du centre-ville* (26). Plus tard, elle s'installe à la *Passauer Straße* (attesté à partir de 1927). Vraisemblablement, elle a fondé seule la librairie et a été « la » professionnelle, responsable de l'assortiment et du conseil à la clientèle. Simon Raichinsein ne rejoint en effet Berlin qu'en 1922. Depuis 1912 au moins, il vit en France. A la veille de la Grande Guerre, 35 000

Russes y sont enregistrés ; un certain nombre d'entre eux sont des Juifs qui ont fui les violences antisémites dans l'Empire tsariste (Gousseff, 2008 : 11). Après ses études secondaires à l'école réale « Alexandre », à Irkoutsk, ville sibérienne où vivait une importante communauté juive de marchands (environ 10 % de la population)¹³, il a étudié à l'Institut électronique de Nancy en 1912/13, suivi une année préparatoire à l'École supérieure d'Aéronautique de Paris en 1913/14 puis fréquenté l'École spéciale de l'Électricité à Paris. Il a ensuite travaillé comme ingénieur aux usines de la Compagnie française Thomson-Houston (1915/1918) et au Bureau d'installations électriques de Paris de 1919 à 1922, avant de partir pour l'Allemagne¹⁴. En faisant le chemin de Paris à Berlin en 1921/22, le couple est parti à contre-courant du mouvement des réfugiés russes. Les deux capitales ont été des centres de leur exil en Europe : Berlin a été le repli transitoire - une étape en quelque sorte ; Paris le refuge plus durable (Gousseff, 2008 : 57, 63-67 ; Schlögel, 2014 : IX-X). On ignore quand Simon et Françoise se sont mariés. Leur divorce a été prononcé à Berlin en 1934.

Le récit de Françoise Frenkel permet de cerner sa clientèle. On est saisi par la place prépondérante des femmes. La libraire, qui avait suivi avant-guerre les cours de l'Université des Femmes de Leipzig - une institution résolument féministe fondée en 1911 (Maierhof, 2012 : 81-84) -, y est sensible. Elle a elle-même orienté son offre : outre la littérature française, où les auteurs contemporains de l'après-guerre côtoient les classiques (elle apprécie Barbusse, Gide, Martin du Gard, Dorgelès, Duhamel, Rolland, Marguerite...), on y trouve la presse française, des revues de mode et d'art, des albums d'images coloriées pour enfants. Deux contemporains confirment la qualité de la sélection éditoriale des libraires. Le bienveillant Henri Jourdan¹⁵ et Pierre Bertaux, le persifleur, qui commente cette fois-ci : « un petit assortiment d'assez bons livres. La critique se vend bien ici » (Bertaux, 2001 : 61). La clientèle est très internationale :

Mon installation était à peine terminée que la clientèle arriva. Il s'agissait, à vrai dire, d'abord de clientes, étrangères pour la plupart, Polonaises, Russes, Tchèques, Turques, Norvégiennes, Suédoises et beaucoup d'Autrichiennes. Par contre, la visite d'un Français ou d'une Française constituait un événement. La colonie était peu nombreuse. Beaucoup de ses membres, partis à la veille de la guerre, n'étaient plus revenus [...] 1921 ! Cette époque d'effervescence fut marquée par la reprise des relations internationales et des échanges intellectuels. L'élite allemande commença à apparaître, d'abord très prudemment, dans ce nouveau havre du livre français. Puis les Allemands se montrèrent de plus en plus nombreux [...] (26/27).

Elle rapporte la visite des diplomates, celles de l'ambassadeur Pierre de Margerie dans les années 1920 et du ministre français des Affaires étrangères Aristide Briand en 1931. Son témoignage confirme l'hypothèse émise en 2004 : Les « Russes » ont constitué une part considérable de sa clientèle, une grande partie de l'ancienne élite tsariste ayant été éduquée en français (Marès, 1983 : 70-71). Au tout début des années 1920 à Berlin, ce milieu très hétérogène, avec ses « Blancs » et aussi ses « Rouges », compte environ trois cent mille personnes (Schlögel, 2014 : 213). C'est alors la principale capitale de l'exil. Son dynamisme est extraordinaire : on recense plus de 72 maisons d'édition russes, des dizaines d'associations d'entraide, d'écoles, de librairies (Gousseff, 2008 : 63-67). Le choix de s'installer dans le quartier de Charlottenburg - alors rebaptisé Charlottengrad - est très judicieux. Les Raichinsein sont nés tous deux dans l'Empire tsariste en 1889 - elle à Piotrkow (ultérieurement Pologne), lui à Moguilev (ultérieurement Union soviétique / Biélorussie). Ils partagent en partie le destin de ces « Russes » de Berlin et plus particulièrement sans doute celui des Juifs de « l'Empire » en exil. Au milieu des années 1920, ils sont 63 000 environ en Allemagne (Williams, 1972 : 285). Ils sont vus comme tels par les Français de Berlin¹⁶. Leur origine compte plus que leur nationalité dans cette Europe aux frontières fraîchement chamboulées. Comme bon nombre d'exilés de l'Empire, Simon devient un apatride après la guerre. Un « passeport Nansen » lui est délivré à Berlin le 10 mai 1933, lui conférant le statut de « réfugié » (Oltmer, 2005 : 266 ; Williams, 1972 : 332)¹⁷. Françoise, elle, est officiellement polonaise depuis la refondation du pays. N'être ni Allemand ni Français (mais les Polonais n'ont pas bonne presse dans l'Allemagne d'après-guerre - surtout au lendemain du plébiscite de Haute-Silésie de 1921) était-ce un atout pour se lancer dans le commerce du livre français à Berlin ? Françoise aime la ville : « La perspective de travailler à Berlin, que j'avais entrevue dans la brume de l'hiver, immense, triste et morose, n'était cependant pas sans m'attirer » (24). Issue d'une famille de rabbins cultivée et aisée¹⁸, elle a vécu à Berlin avant la guerre et y a suivi les cours du compositeur et pianiste Xaver Scharwenka (25). Elle est le prototype de cette génération de femmes juives éduquées à l'étranger qui prennent leur destin en mains (Gousseff, 2008 : 51-52). La question de la médiation franco-allemande, et de sa dimension politique, a été abordée par Briand lors de son passage à la librairie :

Il me demanda si c'était dans l'esprit du rapprochement franco-allemand que j'avais fondé ma maison. - Je souhaite ardemment ce rapprochement, comme celui de tous les peuples du monde, répondis-je, mais c'est seulement sur le plan de l'esprit que je me suis placée en m'installant à Berlin. La politique prête à l'injustice, à l'aveuglement et à l'excès (30/31).

Frenkel se considère avant tout « au service de la pensée française en Allemagne ». Mais au moment de la rédaction de son témoignage, pendant l'occupation et la collaboration, le narratif du « rapprochement franco-allemand » a sans doute un goût bien amer ! Au vu des autres sources disponibles, rien d'indique que la librairie ait été un lieu de médiation à double sens.

Au sujet de la fréquentation de la Maison du Livre, il faut tempérer l'enthousiasme de Frenkel. Sans doute la communauté française de Berlin, très réduite initialement, en a constitué une petite part. Mais c'était à coup sûr insuffisant pour les affaires. Elle se complait à rappeler le soutien des diplomates et intellectuels français : « *J'avais trouvé dans mes efforts de libraire, le concours éclairé du professeur Hesnard [...]. Il m'aidait discrètement de ses conseils* » (30). Mais Oswald Hesnard, l'émissaire de l'ombre et l'homme de confiance de Briand, ne cite pas une seule fois la librairie française de Berlin dans ses volumineux *Carnets* (Bariéty, 2011). Marion Aballéa, dans son étude sur la sociabilité de l'ambassade de France à Berlin, montre que la Maison du Livre n'a pas fait partie des réseaux de l'ambassade (Aballéa, 2017). Quant à la fréquentation par les Allemands, elle n'a certainement pas été immédiate. Car 1921 ne marque pas « la reprise des échanges intellectuels » comme le prétend Frenkel (27). C'est le temps de la haine envers « l'ennemi héréditaire ». Il n'y a pas eu de démobilisation intellectuelle après la fin de la guerre. La France occupe la rive gauche du Rhin et même des villes de la rive droite au titre de sanctions pour la non application du traité de Versailles. Le conflit atteint son acmé en 1923 avec la crise de la Ruhr. La grande inflation ruine les Allemands. L'approvisionnement est difficile - même pour les ambassades. Le marché noir prospère. C'est le temps des boycotts et contre-boycotts : entre Français et Allemands, on ne se fréquente pas ; on s'exclut. Berlin est une ville hostile aux Français, une ville violente et dangereuse (Aballéa, 2017). La situation ne s'améliore qu'au début de la seconde moitié des années 1920, après la signature des accords de Locarno (1925), au cours de ce qu'on appelle « l'ère Briand-Stresemann ». Elle se tend à nouveau à partir de 1929/30 avec la grande crise et la fièvre nationaliste (Aballéa, 2017 ; Beaupré, 2012). Dans le témoignage de Frenkel, l'absence presque complète de considérations sur le contexte politique franco-allemand et son impact sur les affaires de la librairie est sidérante. Une fois encore la question se pose : quel sens pouvait-il bien avoir à ouvrir une librairie française à Berlin en 1921 ? Comment sa librairie a-t-elle pu survivre ? Au départ, parce que sa clientèle n'a été ni allemande ni française, mais russe - on l'a dit. La situation a cependant rapidement évolué : à la fin de la décennie, deux tiers des Russes ont quitté le pays. Les années 1930-1933 se caractérisent par un nouvel exode des Russes d'Allemagne. Au printemps 1933, il n'en reste plus qu'une dizaine

de milliers à Berlin (Williams, 1972 : 284-285). Quelles en ont été les répercussions pour les Raichinsein ?

Plus généralement, on constate sans surprise que tous les événements culturels et mondains à la librairie jusqu'alors recensés (visites et conférences d'écrivains, fête du mardi gras, bal français...) se sont déroulés pendant le bref rapprochement franco-allemand. Malgré *Rien où poser sa tête*, on sait bien peu de choses de la vie de la librairie avant 1925 et après 1933. Manifestement, Frenkel s'est sentie à l'aise dans le Berlin de Weimar, mais elle n'a longtemps pas voulu comprendre qu'elle était *persona non grata* dans le Berlin nazi - ce « piège mortel pour les Juifs russes » (Schlögel, 2014 : X). Pourtant, dès 1933, elle avait reçu un message clair de la police, ce qu'on sait par un courrier d'Henri Jourdan à l'ambassade :

Cette dame a reçu dernièrement la visite de la Kriminal-Polizei, qui lui reproche de diffuser la pensée française et de se rendre utile à des Français alors que tant d'Allemands souffrent du chômage. Ce n'est pas comme juive qu'elle a été boycottée, mais bien comme agent de propagande pour la France¹⁹.

Elle n'en dit rien dans ses mémoires. Elle n'évoque que le deuxième avertissement - une convocation au siège de la Gestapo, *Prinz-Albrecht-Straße* (35-37). Elle prétend même : « [La visite de Briand] conféra un prestige nouveau à ma librairie et lui valut une clientèle accrue. Je connus ainsi des années de sympathie, de paix et de prospérité » (31). Elle date les premières « graves complications » de 1935 seulement, laissant ainsi penser que l'arrivée de Hitler au pouvoir n'aurait pas changé grand-chose pour elle dans un premier temps...

Enfin, l'ouvrage de Frenkel invalide l'hypothèse jadis émise de la fermeture de la Maison du Livre fin 1933. Elle a dirigé une librairie française à Berlin jusqu'en août 1939. Elle se souvient : l'acuité du problème des devises ; la censure ; les pressions ; enfin, surtout à partir des lois raciales de Nuremberg (1935), les menaces sur sa personne ; l'effroyable « Nuit de Cristal » (9/10 novembre 1938). Des documents administratifs attestent du départ de Françoise Frenkel de Berlin et de son arrivée à Paris le 25 août 1939. Par eux, on apprend que la librairie avait déménagé pour la *Luther Strasse 19*, à quelques encablures de la *Passauer Strasse*, où Frenkel résidait toujours²⁰. De cela, elle ne parle pas. Comment arrive-t-elle à maintenir à flot sa librairie au bord de la faillite en 1933 ? Elle lance alors un SOS à l'ambassade :

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'aider à obtenir une subvention temporaire pour me permettre de passer la crise et de tenir mes engagements envers mes éditeurs. [...] Seule la crise actuelle, le départ progressif de ma meilleure clientèle et la défense d'utiliser des éditions françaises dans les écoles allemandes sont les causes de mes difficultés actuelles²¹.

L'aide attendue n'est pas venue. A-t-elle pu redresser la pente et comment ? A-t-elle déposé le bilan et refondé la librairie peu après ? Quoi qu'il en soit, l'interrogation demeure : Quel public ose encore franchir le seuil d'un commerce français après 1933 ? Les Russes sont largement partis, les Allemands se radicalisent et/ou sont contrôlés, la communauté française se réduit ... Que lui reste-t-il à vendre quand les journaux sont interdits et une grande part de la littérature étrangère mise à l'index ?

3. L'œuvre ambiguë de Françoise Frenkel entre mémoire et effacement

Françoise Frenkel a rédigé son témoignage en 1943/44 en Suisse. Elle n'a alors aucune nouvelle de sa famille polonaise et pressent le pire : « *Il est du devoir des survivants de rendre témoignage afin que les morts ne soient pas oubliés, ni méconnus les obscurs dévouements* » (avant-propos). En décembre 1945, elle adresse un exemplaire de son ouvrage au Père Noir, un jésuite qui l'a cachée pendant sa fuite. Elle écrit dans l'envoi : *Merci de vouloir prier pour moi - je cherche l'apaisement : mes deuils sont nombreux et j'ignore où reposent tous les miens. Ma douleur est grande*²². Le 19 février 1949, Roger Martin du Gard confie à André Gide :

*Je viens de passer une heure avec cette Mme Frenkel (que vous avez connue, comme moi, à Berlin, où elle avait fondé une Librairie française). [...] Elle me raconte l'extermination par les Allemands, à Varsovie, de toute sa famille polonaise, frères, belles-sœurs et leurs enfants. Une douzaine. Pas un survivant. L'atrocité de ces exécutions ! (Gide - Martin du Gard, 1968 : 114-116)*²³.

Il s'agit sans doute de Piotrkow Trybunalski, où vivaient les siens. La ville comptait une des plus anciennes et importantes communautés juives de Pologne. Les nazis y ont établi le premier ghetto en octobre 1939. Ses membres ont été en très grande partie exterminés à Treblinka. Quelques-uns ont été assassinés dans des forêts proches²⁴.

En Suisse, Françoise Frenkel ne dispose sans doute d'aucune information sur le sort de son ex-conjoint, mais elle sait intimement les périls encourus par les Juifs étrangers en France. Comment ne pas ressentir alors un certain malaise : d'un côté, cet appel pour que « les morts ne soient pas oubliés », de l'autre l'effacement de la mémoire de celui qui a tenu la librairie à ses côtés. Simon Raichinsein a laissé peu de traces : il est rentré à Paris en novembre 1933, s'est installé rue de Rennes. La communauté russe compte alors environ 100 000 personnes, mais leurs conditions d'existence se sont dégradées : le chômage les frappe durement, surtout les moins jeunes. La crise entraîne une poussée de xénophobie (Gousseff, 2008 :

103, 200-201). Simon s'insère-t-il dans leurs réseaux de solidarité ? Son « passeport Nansen » n'a pas été renouvelé par les autorités françaises. Il a reçu un ordre de refoulement du territoire en 1934, mais il est resté. Un temps au moins²⁵. Il a déposé une requête individuelle concernant son statut d'apatride auprès de la Ligue des droits de l'Homme. Ironie du sort, le dossier a été perdu et il n'en reste qu'une mention dans un inventaire²⁶ ! A-t-il ensuite quitté le pays ? Une fiche de la police indique qu'il entre en France le 11 septembre 1939 muni d'une carte d'identité d'étranger valable jusqu'au 9 novembre. Elle porte mention d'une nationalité russe²⁷. Il réside toujours près de Montparnasse, au 41 rue Delambre. Il est inscrit « sans profession ». Le dernier document retrouvé, signé de sa main, est un bordereau de rafle, daté du 16 juillet 1942 (rafle du Vel d'Hiv), extrait de la comptabilité du camp d'internement de Drancy. Il dépose 1 700 francs à la caisse du camp. Les registres de la déportation mentionnent son départ pour Auschwitz par le convoi n° 10 du 24 juillet 1942. Il est décédé dans ce camp le 19 août 1942²⁸. Paris aura été son « piège mortel ».

On ignore quand Françoise Frenkel a appris la tragédie de Simon Raichinsein. Elle n'a pas toujours été au clair avec son état civil. Dans sa première déclaration à la police suisse, au camp des Croquettes, elle s'est déclarée « célibataire ». Quelques jours plus tard, elle se présente comme divorcée devant la gendarmerie helvétique²⁹. En 1950, elle écrit à son jeune ami Maurice : *J'ai toujours le désir d'aller à Paris ; le souvenir du passé, des amis déportés, parmi eux mon mari - et les difficultés de s'y loger m'ont découragée à ce jour*. En juillet 1958, alors qu'elle séjourne à Berlin pour sa demande d'indemnisation, elle lui écrit :

Mon temps ici se passe entre des visites en vue de mon affaire. Démarches plus ou moins pénibles, car elles m'exposent à remuer des heures atroces, des deuils inconsolables, des demandes de remboursements. Pourtant rien de ce qui a été ne peut être ni remboursé ni rayé. [...] Mon séjour ici n'a pas pour but des sommes à toucher. Je cherche la voie pour pouvoir terminer mon existence sans appel à l'aide des amis, ne plus être parasite et - si possible - rendre une partie de ce que je dois à toutes les bonnes volontés qui me sont venues en aide.

A l'issue de sa quête, par-delà l'émotion et l'empathie, l'historien médite une fois encore ce qu'il connaît bien : le temps du récit et de la perception n'est pas tout à fait le temps de l'histoire. Au sujet de ses années berlinoises, Françoise Frenkel expose avec fierté le défi qu'elle a relevé : avoir osé ouvrir une librairie française à Berlin, en avoir fait un centre actif de diffusion de la pensée française, un salon où passait parfois une partie du gratin mondain et cosmopolite de Berlin. Elle entend se placer dans la sphère de l'esprit, livrant ses considérations d'une apolitique. La fondation du « 3^e Reich » n'a pas de place dans son récit. C'est sur cet effacement

de 1933 que nous voudrions nous arrêter. Dix ans plus tard, quand elle écrit son livre après les épreuves endurées, il est étonnant qu'elle n'ait pas considéré l'arrivée de Hitler au pouvoir comme le début de son drame personnel. L'hypothèse selon laquelle elle n'aurait à l'époque pas vécu 1933 comme un tournant est invalidée par d'autres sources, dont une de ses propres lettres : économiquement, la librairie est au bord de la faillite ; politiquement, la police la menace parce qu'elle serait un agent de l'étranger ; sur le plan privé, c'est la séparation d'avec Simon Raichinsein qui repart à Paris. Et pourtant, en 1943/44, elle date expressément ses « *graves complications* » de 1935. Les lois de Nuremberg sont *a posteriori* « sa » césure. De l'idéologie nazie, elle ne donne à voir que la persécution antisémite. De son odyssee dans la France de Vichy, elle ne relate qu'un seul événement en lien direct avec l'occupant : la confiscation de sa malle « *sous le prétexte racial* » (80). Peut-être, malgré la vie à Berlin, portait-elle en effet moins d'intérêt à l'Allemagne qu'à la France, dont elle se sentait missionnaire ? En 1933 pour Simon, en 1939 pour Françoise, la France aura été le refuge personnel et/ou politique. « Vichy » les aura trahis. En janvier 1945, le lecteur-censeur de Berne consigne avec lucidité :

Les sbires qui jettent 'l'héroïne' en prison, les geôles dans lesquelles elle séjourne un temps, le tribunal qui d'ailleurs l'acquitte, sont tous français. Elle n'a jamais affaire aux troupes d'occupation [...]. Dans ce livre, le véritable accusé - d'une bassesse innommable - c'est le régime de Vichy³⁰.

La source principale

Frenkel, F. 2015. *Rien où poser sa tête*, Paris : Gallimard (les références dans le texte renvoient à cette édition). Edition d'origine : Frenkel, F. 1945. Genève : Jeheber. Traduction allemande: Frenkel, F. 2016. *Nichts, um sein Haupt zu betten*, Munich : Hanser.

Bibliographie

Aballéa, M. 2017. *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : l'ambassade de France à Berlin, 1871-1933*, Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.

Bariéty, J. 2011. *A la recherche de la paix France-Allemagne. Les carnets d'Oswald Hesnard, 1919-1931*, Strasbourg : PUS.

Beaupré, N. 2012. *Histoire Franco-Allemande, Le traumatisme de la Grande Guerre, 1918-1933*, Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.

Bertaux, P. 2001. *Un normalien à Berlin. Lettres franco-allemandes, 1927-1933*, Asnières : PIA, 2001.

Chancel, J. 1928. *Dix ans après : un mark = 6 francs*, Paris : Fayard.

Defrance, C. 2004. « La Maison du livre français à Berlin (1923-1933) et la politique française du livre en Allemagne pendant la République de Weimar », in : Bock H. M., Krebs G. (éd.), *Échanges culturels et relations diplomatiques. Présences françaises à Berlin au temps de la*

République de Weimar, Asnières : PIA, p.159-173. [2005. « Die 'Maison du livre français' Berlin (1923-1933) und die französische Buchpolitik in Deutschland », in : Bock H.M. (éd.), *Französische Kultur im Berlin der Weimarer Republik. Kultureller Austausch und diplomatische Beziehungen*, Tübingen : Narr, p.157-171].

Gide, A., Martin du Gard, R. 1968. *Correspondance*, t. II, 1935-1951, Paris : Gallimard.

Gousseff, C. 2008. *L'exil russe. La fabrique du réfugié apatride*, Paris : CNRS Editions.

Maierhof, G. 2012. « Hochschule für Frauen », in : Diner, D. (éd.), *Enzyklopädie jüdischer Geschichte und Kultur*, vol. 3, Stuttgart : Metzler.

Marès, A. 1983. « Puissance et présence culturelle de la France. L'exemple du Service des Œuvres françaises à l'étranger dans les années 30 », in : *Relations Internationales*, n° 33, p.65-80.

Oltmer, J. 2005. *Migration und Politik in der Weimarer Republik*, Göttingen : V&R.

Schlögel, K. 2014. *Le Berlin russe*, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Schulte, H. 2015. « Pierre Bertaux », in : Colin N., Defrance C., Pfeil U., Umlauf J. (éd.), *Lexikon der deutsch-französischen Kulturbeziehungen nach 1945*, Tübingen : Narr, p.130-131.

Williams, R.C. 1972. *Culture in Exile. Russian Emigrés in Germany, 1881-1941*, Ithaca & London : Cornell University Press.

Notes

1. Florence Bouchy, « Contre l'oubli de Françoise Frenkel », *Le Monde*, 30 octobre 2015.
2. Ce point n'a pu encore être éclairci. Dans un document administratif de 1958 elle indique être de nationalité française.
3. Cf. ses lettres à Maurice (source anonymisée) et les échanges entre Gallimard et la famille.
4. Franck Leclerc, « Deux Niçois et un Nobel ressuscitent Françoise Frenkel. Rencontre », *Nice-Matin (Cannes)*, 6 novembre 2015.
5. Voir le dossier de Frédéric Maria (265-284). La plupart des pièces y sont reproduites.
6. MAE/La Courneuve, SOFE, vol. 512, lettre de l'ambassadeur François-Poncet au ministre des Affaires étrangères, 30 mai 1933 et réponse du 22 juin 1933.
7. *Ibid.*, vol. 269, notice de Raichinsein, s.d. [fin 1934 ?].
8. *Ibid.*, vol. 512, lettre de Henri Jourdan, 8 décembre 1933. Il s'agit sans doute de Louise Lacleay, qui vit alors à Berlin.
9. *Ibid.*, vol. 514, lettre de François-Poncet au Département, 1^{er} juin 1939.
10. Voir la liste des « personnes enregistrées à la frontière genevoise durant la Seconde Guerre mondiale », Archives de l'État de Genève (<ftp://ftp.ge.ch/archives/refugies/listes/f.pdf>). « Frymeta Idesa Frenkel » est aussi enregistrée en tant que « Reichenstein-Frenkel ».
11. Fin décembre 1944, le tapuscrit de Frenkel a été transmis par la police des étrangers au bureau de la censure. Le visa est donné le 5 février 1945. Le lecteur note qu'il s'agit d'un ouvrage sobre, sans pathos. Il estime que l'originalité de l'ouvrage réside dans l'hommage que Frenkel rend à tous ceux qui lui sont venus en aide. AFS/Berne, fonds E4450, dossier Frenkel.
12. Elle aurait fait des études de Lettres à la Sorbonne lors de son séjour en France, entre 1914 et 1922 (sic), Archives de la préfecture de police de Paris, dossier 1W820-35059, 21 décembre 1939.
13. Peut-être s'agit-il de l'Institut commercial municipal d'Irkoutsk, *Realschule* qui formait en effet les élèves en sept ans et dont 40 % des élèves étaient juifs. Un grand merci à François-Xavier Nérard pour cette information !
14. MAE/La Courneuve, SOFE, vol. 269, note de Raichinsein, s.d ; fiche de renseignement individuelle « Méschoulam Raichinsein », archives historiques de l'Institut supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace, Toulouse. Je remercie M^{me} Claude Rossetti pour la transmission de ce document.

15. Les libraires se seraient « toujours refusés à faire le commerce d'une certaine littérature de bas étage, dont on est friand à l'étranger », MAE/Nantes, ambassade de France à Berlin, 1915/1939, série B, vol. 463, note de l'Institut français de Berlin, 15 avril 1933 sur l'état actuel des œuvres françaises à Berlin.
16. Voir les lettres de Bertaux (2001 : 61, 67) et celle de François-Poncet du 30 mai 1933 déjà citée (« Bien qu'elle ne soit pas française, mais d'origine russe et israélite... »).
17. MAE/La Courneuve, SOFE, vol. 269, note de Raichinstein, s.d. Le « passeport Nansen » était un certificat d'identité et de voyage, créé à l'initiative de Fridtjof Nansen, haut-commissaire aux Réfugiés de la Société des Nations, en juillet 1922, initialement destiné aux réfugiés et apatrides russes. L'Allemagne l'a reconnu en 1923/24. Au sujet du « passeport » de Raichinstein en 1933, on ignore s'il s'agit d'une première demande ou d'un renouvellement (le passeport était valable pour une année). Une fois les nazis arrivés au pouvoir, tous les Russes durent s'enregistrer à la police ou à l'Office Nansen pour pouvoir résider en Allemagne.
18. Dans un document sans titre de 1943/44, elle dresse le portrait de son grand-père, « un homme riche et intelligent » et restitue le haut degré d'éducation de ce milieu bourgeois.
19. MAE/Nantes, ambassade de France à Berlin, 1915/1939, série B, vol. 463, note de l'Institut français du 15 avril 1933. Frenkel passe encore sous silence le fait qu'en janvier 1939 la police berlinoise avait porté sur la librairie une inscription dénonçant un commerce juif et étranger (MAE/La Courneuve, SOFE 515, dépêche de l'agence Fournier, 17 janvier 1939).
20. Archives de la préfecture de police, rapport du 11 décembre 1939. Landesarchiv/Berlin, fonds d'indemnisation, dossier Frenkel, note de la Jüdische Gemeinde von Groß-Berlin (Berlin-Est), 4 novembre 1958. Le *Berliner Adressbuch* de 1938 indique toujours « Raichenstein F. », libraire, Passauerstr. 39.
21. MAE/La Courneuve, SOFE 512, lettre signée « Frymetta Raichenstein », 23 mai 1933, accompagnée du tableau d'activité de la Maison du Livre.
22. Anne Vijoux (Gallimard) a retrouvé à la bibliothèque municipale de Lyon l'ouvrage de Frenkel dédié au Père Noir.
23. Suit alors un long récit qui ne peut être reproduit ici. Retenons que les conditions de l'exécution ont pu être documentées car un petit neveu, « abattu » par balles au bord d'une fosse, avait pu se dégager et avait été recueilli dans une ferme des alentours. Il aurait été repris deux ans plus tard et disparut. Mais il avait livré son récit et raconté en particulier l'assassinat de sa petite sœur.
24. « Le ghetto de Piotrkow Trybulski », <http://www.encyclopedie.bsditions.fr/article.php?pArticleId=100> [consulté le 22 mars 2017].
25. MAE/La Courneuve, SOFE, vol. 269, note de Raichinstein, s.d. La recherche dans les fonds de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) s'est avérée infructueuse.
26. Les archives de la Ligue des Droits de l'Homme, rapatriées de Moscou, sont conservées à la BDIC. Le fonds est lacunaire. http://www.bdic.fr/images/collections/archives/LDH_nom.pdf
27. La fiche de police porte l'observation suivante : « avant 'russe', il y a un groupe de lettres illisibles ». Aurait-il indiqué « biélorusse » ?
28. Voir le site de recherche des victimes du mémorial de la Shoah : <http://bdi.memorialdelashoah.org/internet/jsp/core/MmsRedirector.jsp?id=47186&type=VICTIM#> [consulté le 22 mars 2017].
29. Archives de l'État de Genève, rapport Frenkel, déclarations des 11 et 15 juin 1943.
30. AFS/Berne, fonds E 4450, dossier Frenkel, « Zensurbericht Nr. 126 », 30 janvier 1945.